

ASSOCIATION DES ETATS DE LA CARAIBE (AEC)
XXEME REUNION DU COMITE SPÉCIAL SUR LE TRANSPORT

Port d'Espagne, Trinité et Tobago, 30 Juin et 1^{er} Juillet 2011

COMPTE RENDU DU RAPPORTEUR ¹ (Panama) de la XIX^{Eme} Réunion du Comité Spécial pour le Transport réalisée à Paramaribo, SURINAM, les 23 et 34 Avril 2010.

Des délégations de la République de Suriname (**Président**), de la République de Cuba (**Vice-président**), de la République du Panama (**Rapporteur**), de la République du Guatemala et de la République du Nicaragua, Etats membres de l'Association des Etats de la Caraïbe, ainsi que de la République Française, en sa qualité de membre Associé de l'AEC, se sont réunies à Paramaribo, République du Suriname, à l'occasion de la XIX Réunion du Comité Spécial de l'AEC sur le transport. La liste des délégués est jointe en **Annexe I** au présent compte-rendu.

La cérémonie d'ouverture de la Réunion a été présidée par Mme Richel Apensa, ministre du transport, des communications et du tourisme de la République du Suriname tandis que sa partie technique était présidée par M. Michel Amafo, principal fonctionnaire exécutif des autorités maritimes du Suriname. Le texte complet de son allocution peut être consulté à l'**Annexe II**.

La Réunion a été assombrie par le décès, la veille de l'ouverture et dans des circonstances tragiques, de M. John Veira, directeur de l'aviation civile de la République du Suriname, qui s'était directement chargé des préparatifs de la Réunion et avait présidé les sessions techniques en d'autres circonstances.

Dans son allocution lors de la cérémonie d'ouverture, dédiée à son collègue disparu, la ministre s'est référée à John Veira comme à un fonctionnaire exceptionnel qui a travaillé pendant de nombreuses années au service de son pays.

Le Secrétaire général de l'AEC s'est également adressé aux participants à la Réunion lors de la cérémonie d'ouverture.

Après l'approbation de l'ordre du jour commenté (**Annexe III**), les participants à la réunion ont entamé leur travail technique avec le rapport du directeur responsable du transport et de la réduction des risques de catastrophe à l'Association des Etats de la Caraïbe ; ce rapport concernait les activités de la Direction suite aux mandats du Comité Spécial, et ses observations sur les possibilités, les obstacles et la voie à suivre pour satisfaire les attentes des Membres quant à l'AEC. Ce compte-rendu est joint en **Annexe IV**.

¹ Le présent compte-rendu est ordonné par thème et met l'accent sur les débats et réflexions les plus importants. Il ne prétend pas être un registre chronologique et exhaustif des délibérations.

Les participants à la réunion se sont penchés sur la coopération entre le Comité Spécial sur le transport et le Comité Spécial sur le tourisme durable en ce qui concerne le tourisme de croisière dans la Grande Caraïbe.

Ils ont entendu un exposé de M. Stanley Batterson, sous-directeur du tourisme au ministère du transport, des communications et du tourisme de la République de Suriname, sur les aspirations du pays hôte et les obstacles et leçons apprises quant au développement des destinations des croisières.

Le ministre du tourisme de la République du Nicaragua, en sa qualité de président du Groupe de travail ad-hoc pour la création de l'Association des destinations de croisière de la Caraïbe (ADCC-GT), a entamé les débats avec une intervention portant sur les travaux de ce Groupe, qui fonctionne dans le cadre du Comité Spécial sur le tourisme durable et étudié la question de la création de cette Association régionale. A cet égard, le ministre a résumé les débats et décisions de la Première Réunion du Groupe ad-hoc (ADCC-GT-1), tenue dans son pays le 10 décembre 2009. Les participants à la réunion ont écouté avec intérêt les informations du ministre, à savoir que l'on étudie la possibilité de créer un groupe chargé des questions financières pour mobiliser les ressources nécessaires à la création et au fonctionnement de l'ADCC. Le ministre a également fait savoir que le Secrétaire général avait offert un espace physique au siège de l'AEC pour le fonctionnement du Secrétariat de l'ADCC. Enfin, le ministre a proposé que la nouvelle Association prenne le nom de John Veira à titre d'hommage posthume. Puis, conformément à l'ordre du jour, la Directrice du tourisme durable de l'AEC a présenté les aspects techniques de la question dans un exposé joint en **Annexe V**.

Le représentant du Guatemala a proposé que la prochaine réunion du groupe de travail ad-hoc se tienne au Guatemala. Le ministre du tourisme du Nicaragua a proposé, pour sa part, que l'inauguration de l'Association des destinations de croisière de la Caraïbe (ADCC-GT) ait lieu au Nicaragua en décembre 2010.

Les participants à la réunion ont jugé opportun que la Direction chargée du transport et de la réduction des risques de catastrophe communique le plus tôt possible le résultat de ces délibérations au Venezuela, qui préside actuellement le Comité Spécial sur le tourisme durable, au portefeuille duquel est inscrite cette initiative. La Directrice du tourisme durable a indiqué que les participants à la réunion du Comité Spécial sur le tourisme durable tiendraient compte des propositions contenues dans le présent compte rendu.

En ce qui concerne l'Accord sur le transport aérien entre les Membres de l'Association des Etats de la Caraïbe, les participants à la réunion ont pris note du paragraphe (25) du compte-rendu du directeur et exprimé le désir qu'un nombre toujours accru de Membres le ratifient, le texte en question n'ayant un caractère contraignant que pour ceux qui l'ont ratifié.

Les participants à la réunion ont pris note des paragraphes (8-18/31-39) du rapport du directeur concernant l'état des projets de: "Banque de données maritimes et portuaires de la Grande Caraïbe" et "Carte des routes maritimes de la Grande Caraïbe" et ont accueilli avec intérêt ses informations sur la mobilisation des ressources pendant les cinq années où il a exercé ses fonctions directoriales. Il a présenté un tableau contenant la valeur estimative de ces montants, qui est présenté à l'**Annexe VI**.

Bien que cela ne fût pas nécessaire, étant donné que la Phase II de ce projet a été approuvée à

la XVIII Réunion du Comité, les délégations de Cuba et de la COCATRAM² ont fait un bref exposé sur la question, en insistant sur la question de l'obtention de ressources.

Les participants à la réunion ont fait part de leur préoccupation quant aux obstacles signalés par le directeur, qui contrarient la réalisation des objectifs, et en particulier à l'obtention de financement. Ils ont estimé que la mobilisation de ressources extrabudgétaires était fondamentale pour atteindre les objectifs du Comité Spécial et ont demandé instamment au Secrétaire général de redoubler les efforts en ce sens.

Les participants à la réunion ont reconnu que l'on ne pouvait pas aborder l'avant-projet intitulé: *Étude de Préfaisabilité pour établir les Possibilités d'Affaires dans le Transport de Passagers à Court Distance, entre Croisières et Aériennes de l'Amérique Centrale vers la Grande Caraïbe, et vice-versa*, diffusé par le Secrétariat, en raison de l'absence, pour raisons de santé, du directeur général de la Division maritime et portuaire du ministère des travaux publics et du transports de la République de Costa Rica, qui l'avait remis au Secrétariat en temps opportun. Les participants à la réunion ont exprimé le désir que cette présentation se fasse lors de la prochaine réunion du Comité Spécial.

Ils ont ensuite abordé la question de la relation entre l'Association des Etats de la Caraïbe et l'Association des transporteurs maritimes de la Caraïbe (CSA³, selon son sigle en anglais) sur la base du paragraphe 24 du rapport du directeur, qui a rappelé dans son introduction la nécessité fondamentale de cette synergie. Les participants à la réunion ont ensuite écouté l'exposé de l'administrateur général de la CSA qui a souligné, en autres choses, l'importance de la relation avec l'AEC ; en raison, en particulier, du climat actuel de crise, les opérateurs du secteur ont su reconnaître l'importance de la coopération plutôt que de la concurrence et le caractère fondamental de la gestion de données fiables. Cet exposé de l'administrateur général est inclus en **Annexe VII**.

Les points de l'ordre du jour intitulés: "Tableau des routes aériennes et analyse de connectivité" et "Bases pour la création d'une Alliance de coopération commerciale entre les compagnies aériennes des pays Membres de l'AEC " ont été abordés à l'issue d'un exposé de l'administrateur général de Suriname Airways⁴, qui a présenté les différents plans et problèmes de cette compagnie aérienne d'Etat pour relier le pays hôte par voie aérienne au reste du continent et du monde. Cet exposé figure à l'**Annexe VIII**.

Les participants à la réunion ont accueilli favorablement la suggestion de la Directrice du tourisme Durable de l'AEC de relier les domaines thématiques du transport et du tourisme durable autour des ces questions en encourageant la tenue d'un forum rassemblant les représentants des compagnies aériennes publiques et privées et des autorités nationales compétentes de la Grande Caraïbe.

Les participants à la réunion ont traité d'autres projets du portefeuille du Comité Spécial, plus

² Commission centraméricaine du transport maritime

³ Caribbean Shipping Association- Association des transporteurs maritimes de la Caraïbe

⁴ Routes aériennes du Suriname

particulièrement ceux intitulés: "*Création d'un Centre de Coordination des Recherches, Conseils et Formations au Service des Pays Membres de l'AEC*" et "*Création de la Base de Données des Problèmes et Solutions dans le cadre de l'Activité Maritime et Portuaire de l'AEC*", figurant aux paragraphes 19-21 du compte-rendu du Directeur. Les participants à la réunion ont reçu avec intérêt l'opinion de ce dernier, selon laquelle on pourrait réexaminer la question du maintien de ces projets dans le portefeuille, sans juger pour autant des mérites qui à l'origine ont conduit le Comité Spécial à approuver ces activités. Les participants devraient aborder cette question lors de la prochaine réunion.

Les participants à la réunion ont accueilli avec plaisir l'offre de collaboration faite par la Délégation du Panama à la Délégation du Suriname, à savoir que ses représentants seraient les bienvenus dans la capitale panaméenne et qu'on leur offrirait toute l'aide nécessaire pour réaliser leurs activités ainsi que des agendas permettant de leur communiquer les données d'expériences du Panama en ce qui concerne les questions maritimes et aériennes.

Les participants à la réunion ont estimé qu'il fallait trouver la manière d'accroître la participation aux réunions du Comité Spécial sur le transport et ont suggéré que la prochaine Réunion de ce Comité Spécial ait lieu au cours du premier semestre de 2011.

Le Secrétaire général et le directeur chargé du transport et de la réduction des risques de catastrophe ont remercié le peuple et les autorités du Suriname de leur hospitalité et de leur contribution à la tenue de cette réunion. La Directrice du tourisme durable a remercié le gouvernement de la République du Suriname d'avoir fait de sa participation à cette réunion une réalité.

Le Directeur chargé du transport et de la réduction des risques de catastrophe à l'AEC, dont c'était la dernière réunion avant la fin de son contrat, a remercié les pays de leur confiance tout au long de ces années.

Le Directeur a en outre remercié les Secrétaires généraux successifs de leur appui et les autorités de la République bolivarienne du Venezuela d'avoir soutenu son élection et sa réélection.

La Représentante de la République du Panama a remercié les autorités du pays hôte de toutes leurs attentions et a félicité le Directeur de son travail pour la préparation de la Réunion. L'Ambassadrice a insisté tout particulièrement sur la création de la page Web concernant la Réunion, et exprimé l'espoir que cela devienne une norme dans le système de l'AEC.

La directrice du tourisme durable a remercié son collègue sortant des services rendus à la Grande Caraïbe, qui ont débuté lors de son entrée au Secrétariat en qualité de conseiller politique et se sont poursuivis dans le cadre de sa fonction actuelle

L'administrateur général de l'Association des transporteurs maritimes de la Caraïbe a saisi cette occasion pour remercier M. Carpio, le directeur, de sa collaboration pendant toutes ces années.